



*pour une planète vivante\**



Sauvegarde du patrimoine d'outre-mer

Initiatives du WWF-France

\*for a living planet®

# Sommaire

Diversité des outre-mers.....	page 4
10 joyaux naturels, au cœur du programme Outre-mer du WWF-France.....	page 5
Une campagne de sauvegarde pour protéger les 10 joyaux les plus fragiles d'outre-mer.....	page 6
Le WWF-France et l'outre-mer.....	page 8
Forêts sèches de Nouvelle-Calédonie.....	page 10
Forêts humides de Nouvelle-Calédonie.....	page 12
Eaux douces de Nouvelle-Calédonie.....	page 14
Les récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie.....	page 16
Forêts humides du plateau des Guyanes.....	page 20
Côtes d'Amazonie et de Guyane.....	page 22
Luxuriantes forêts de la Réunion.....	page 24
Ecosystèmes marins de l'Océan indien occidental.....	page 26
Récifs coralliens de Martinique et de Guadeloupe.....	page 28
Récifs coralliens de Polynésie.....	page 30

Cartes pages 10, 20, 25, 27, 28, 29, 30 : © Joël VALENTIN

Photos : © Jurgen FREUND / WWF-Canon, © Yann ARTHUS BERTRAND, © Juan PRATGINESTOS / WWF-Canon, © Cat HOLLOWAY / WWF-Canon, © John E NEWBY / WWF-Canon, © Roger LeGUEN / WWF-Canon, © Tanya PETERSEN / WWF-Canon, © Laurent KELLE, © H GERAUX, © Y.-J. REY-MILLET / WWF-Canon, © Michel GUNTHER / WWF-Canon, © Miche DUKHANI, © Marie-Noëlle FAVIER, © Diego M. GARCES / WWF-Canon, © Frédéric MONNOT / WWF-Canon.



Campagne nationale  
placée sous le haut patronage de  
Monsieur Jacques CHIRAC  
Président de la République

**L'ECORÉGION FORESTIÈRE  
PLATEAU DES GUYANAIS**  
couvre le département français  
de la Guyane, le Suriname,  
le Guyana, le Surinam, le Venezuela  
et le Nord du Brésil.

Elle est considérée actuellement  
comme l'un des derniers grands  
blocs de forêt tropicale au monde  
encore relativement intact.  
Elle abrite une diversité  
biologique exceptionnelle,  
comportant au moins 4 000 espèces  
de plantes, 800 espèces d'oiseaux,  
500 espèces de mammifères,  
200 espèces de reptiles  
et d'amphibiens ainsi que  
au minimum 300 000 espèces  
d'insectes. Ce patrimoine naturel,  
fragile et menacé, est une source  
essentielle de bienfaits  
pour la santé et le bien-être  
des nombreuses populations  
qui en dépendent.  
Sa préservation et sa valorisation  
sont fondamentales pour  
le développement durable  
de la Guyane.

Oranger sur la forêt amazonienne  
près de Titi, État d'Amazonas, Brésil

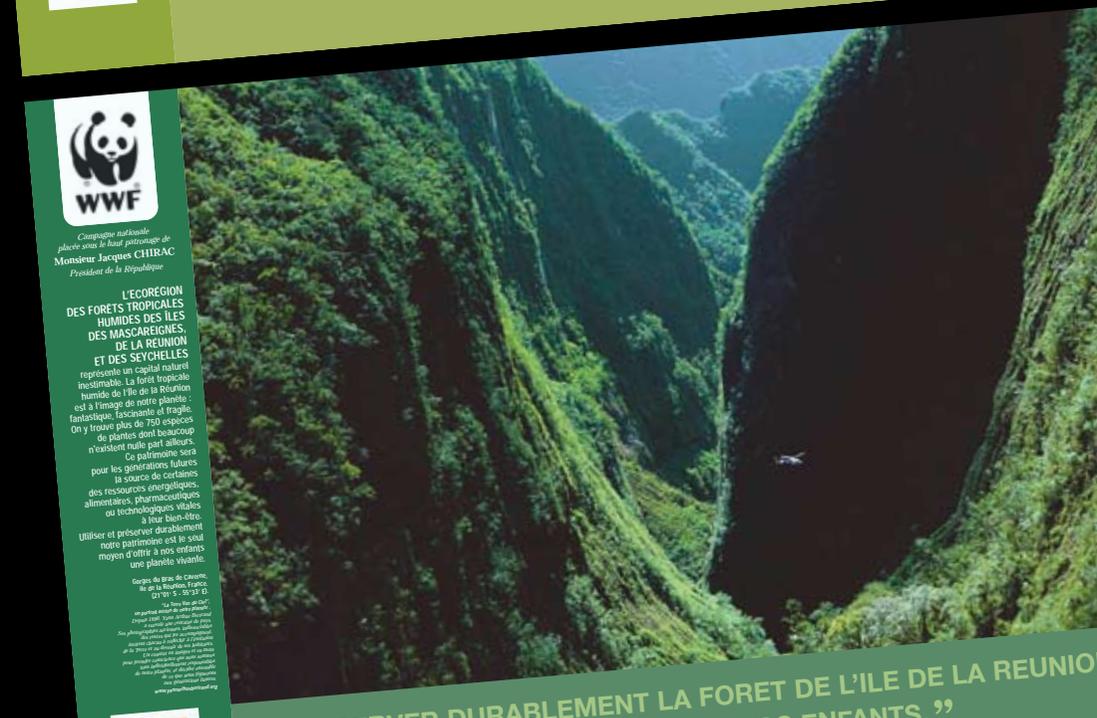
« Le bon sens de l'État  
est la première vertu de la République...  
C'est pourquoi l'État a pour mission  
de protéger les libertés individuelles  
et collectives, de garantir l'égalité  
de tous devant la loi, de veiller  
à ce que les citoyens jouissent  
de la tranquillité publique, de  
maintenir l'ordre et de défendre  
le territoire national...  
C'est pourquoi l'État a pour mission  
de protéger les libertés individuelles  
et collectives, de garantir l'égalité  
de tous devant la loi, de veiller  
à ce que les citoyens jouissent  
de la tranquillité publique, de  
maintenir l'ordre et de défendre  
le territoire national... »



“ PRESERVER ET GERER DURABLEMENT LA FORET GUYANAISE,  
C'EST ASSURER LE BIEN-ETRE ET LA SANTE DES GUYANAIS  
AUJOURD'HUI ET DEMAIN. ”

Jean-Claude Darcheville  
Ministre de la coupe de France de Hockey 2002, membre du comité de soutien Outre-mer.

Vous aussi agissez, www.wwf.fr



Campagne nationale  
placée sous le haut patronage de  
Monsieur Jacques CHIRAC  
Président de la République

**L'ECORÉGION  
DES FORÊTS TROPICALES  
HUMIDES DES ÎLES  
DES MASCARENNES,  
DE LA RÉUNION  
ET DES SEYHELLES**

représente un capital naturel  
estimable. La forêt tropicale  
humide de l'île de la Réunion  
est à l'image de notre planète:  
fantastique, étonnante et fragile.  
On y trouve plus de 750 espèces  
de plantes dont beaucoup  
n'existent nulle part ailleurs.  
Ce patrimoine sera  
pour les générations futures  
la source de certaines  
des ressources énergétiques,  
alimentaires, pharmacologiques  
ou technologiques vitales  
à leur bien-être.  
Utiliser et préserver durablement  
notre patrimoine est le seul  
moyen d'offrir à nos enfants  
une planète vivante.

Gorges du Bras de Cassin,  
Île de la Réunion, France

« Le bon sens de l'État  
est la première vertu de la République...  
C'est pourquoi l'État a pour mission  
de protéger les libertés individuelles  
et collectives, de garantir l'égalité  
de tous devant la loi, de veiller  
à ce que les citoyens jouissent  
de la tranquillité publique, de  
maintenir l'ordre et de défendre  
le territoire national... »



“ PRESERVER DURABLEMENT LA FORET DE L'ILE DE LA REUNION,  
C'EST ASSURER LE BIEN-ETRE DE NOS ENFANTS. ”

Séverine Ferrer  
Ministre adjointe, membre du comité de soutien Outre-mer.

Vous aussi agissez, www.wwf.fr



Campagne nationale  
placée sous le haut patronage de  
Monsieur Jacques CHIRAC  
Président de la République

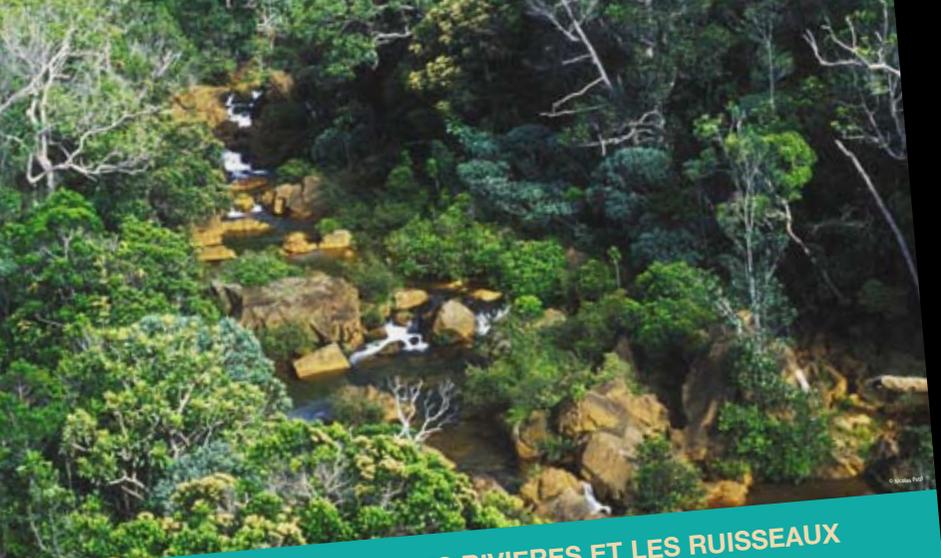
**L'ECORÉGION  
DES RIVIÈRES  
ET RUISSEAUX  
DE NOUVELLE-CALÉDONIE**

est composée de trois  
grands types d'écosystèmes :  
les cours d'eau, les plans d'eau  
et les habitats de grotte.  
Sa richesse provient  
de la diversité des peuplements  
d'animaux qui y vivent tels  
que poissons d'eau douce,  
insectes multicolores, crustacés  
et crevettes d'eau douce.  
L'endémisme de ces espèces  
est élevé et certaines  
d'entre elles restent à décrire  
ou même à être découvertes.

Ce patrimoine naturel, fragile  
et menacé, est une source  
essentielle de bienfaits  
pour la santé et le bien-être  
des nombreuses populations  
qui en dépendent.

Sa préservation et sa valorisation  
sont fondamentales  
pour le développement durable  
de la Nouvelle-Calédonie.

Rivière du Canouli,  
Sud de la Nouvelle-Calédonie



“ EN NOUVELLE-CALÉDONIE, LES RIVIÈRES ET LES RUISSEAUX  
SONT INDISPENSABLES A LA POPULATION. LES PRÉSERVER,  
C'EST PROTÉGER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES CALEDONIENS. ”

Laurent Gané  
Champion du monde de kayak 2001, membre du comité de soutien Outre-mer.

Vous aussi agissez, www.wwf.fr



Campagne nationale  
placée sous le haut patronage de  
Monsieur Jacques CHIRAC  
Président de la République

**L'ECORÉGION  
DES ÉCOSYSTÈMES  
CORALLIENS ET MARINS  
DE MAYOTTE ET DE L'OUEST  
DE MADAGASCAR**

s'étend de Touest  
de Madagascar, aux Comores  
jusqu'aux Seychelles.  
Elle inclut plus particulièrement  
l'île de Mayotte dont le récif  
corallien est long de 197 km  
et le lagon couvre 1500 km<sup>2</sup>.

Haut lieu de la planète  
pour la biodiversité marine,  
le lagon mahorais accueille  
plus de 150 espèces de coraux,  
300 espèces d'éponges,  
400 espèces de mollusques,  
au moins 240 espèces  
de poissons, 5 espèces  
de tortues marines  
et plus d'une dizaine d'espèces  
de dauphins et de baleines.

Ce patrimoine naturel, fragile  
et menacé, est une source  
essentielle de bienfaits  
pour la santé et le bien-être  
des nombreuses populations  
qui en dépendent.  
Sa préservation et sa valorisation  
sont fondamentales  
pour le développement  
durable de Mayotte.

Rif corallien  
Pécule en eau libre



“ ESSENTIELLES POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE  
DES POPULATIONS, LES RICHESSES MARINES DE MAYOTTE  
ET DE MADAGASCAR SONT À PRÉSERVER POUR L'AVENIR. ”

Noémie Lenoir  
Membre du comité de soutien Outre-mer.

Vous aussi agissez, www.wwf.fr

## Diversité des outre-mers

« **Diversité** » est sans doute le maître-mot pour décrire les collectivités françaises d'outre-mer. De l'hémisphère Nord à l'hémisphère Sud, ces régions dispersées dans les océans Pacifique, Atlantique et Indien sont, pour la plupart, situées sous des climats tropicaux. Elles présentent une extraordinaire variété géographique, biologique, ethnique, culturelle, économique et administrative.

### L'outre-mer, mélange des origines et des cultures

De Saint-Pierre et Miquelon à la Polynésie française, en passant par les Antilles, la Guyane et Mayotte, les populations des régions d'outre-mer forment des mosaïques. S'y mêlent des peuples autochtones (amérindiens, polynésiens, kanaks...), issus de brassages anciens (créoles des Antilles, de Guyane et de la Réunion) et immigrés (européens, hindous, africains, malgaches...). Ce mélange explique l'exceptionnelle richesse culturelle de ces régions aux multiples langues, coutumes, savoirs et traditions.

La taille des populations présente de grandes différences : de 7000 habitants à Saint-Pierre et Miquelon à 780000 à la Réunion.

Au fil du temps, la population ultramarine s'est forgée une identité culturelle forte, intimement liée à l'extraordinaire patrimoine naturel de ces territoires. Aussi, **protéger ce patrimoine revient à protéger la diversité culturelle et les modes de vie propres à ces régions.**

### La gestion durable des ressources naturelles, un formidable potentiel économique

Presque toutes les régions françaises d'outre-mer localisées dans la ceinture inter-tropicale font face à une situation socio-économique particulière : d'un côté, la population augmente rapidement (plus de la moitié des guyanais sont âgés de

moins de 25 ans), de l'autre, le taux de chômage est élevé (25 à 30 %).

De nombreuses activités économiques sont directement liées à la valorisation des ressources naturelles et génèrent localement d'importants revenus financiers. Il en est ainsi, par exemple, des récifs coralliens et du tourisme aux Antilles et en Polynésie française, de la perliculture en Polynésie française, des forêts et du tourisme vert à la Réunion, ou encore, de la pêche en Guyane. De plus, l'eau et les énergies renouvelables éoliennes ou solaires fournissent des services précieux, y compris d'un point de vue économique. L'ensemble de ces richesses - pour peu qu'elles soient utilisées sur un mode durable et adapté aux spécificités de chaque territoire - présente un fort potentiel de développement. Ainsi, les territoires d'outre-mer peuvent, à terme, constituer de véritables pôles d'excellence dans les domaines de la biodiversité et des énergies renouvelables. **Protéger la biodiversité revient ainsi à ménager un capital économique endogène, créateur de revenus et d'emplois locaux.**

### Une richesse planétaire menacée

A l'éparpillement géographique de l'outre-mer français, fait écho la diversité des paysages, des milieux naturels et des espèces qui la peuplent : terres glacées antarctiques, forêts tropicales primaires, récifs coralliens et lagons, mangroves, animaux emblématiques tels que le jaguar, la tortue luth, la baleine bleue, l'hoazin, le toucan, le cagou, le grand ara bleu... De plus, l'insularité de la plupart de ces territoires a conduit les espèces vivantes à évoluer de façon spécifique au cours des millénaires ; ce qui les rend rares à l'échelle planétaire. Aujourd'hui, cette extraordinaire richesse est menacée. La liste rouge de l'UICN publiée en 2007 en atteste puisqu'elle place la France parmi les 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces animales et végétales menacées (641 au total) ; classement principalement dû aux espèces d'outre-mer.

# 10 joyaux naturels, au cœur du programme Outre-mer du WWF-France

**L'outre-mer français recèle 80 % de la biodiversité nationale. Pour le WWF-France, agir pour la protection du patrimoine naturel français, c'est notamment agir en outre-mer. Pour assurer l'efficacité de sa démarche, le WWF a sélectionné dix zones d'actions prioritaires.**

## Les écorégions : de vastes zones géographiques

Les écorégions sont les espaces sauvages les plus riches de la planète. Elles ont été recensées par les scientifiques du WWF en collaboration avec des experts régionaux du monde entier. Les 238 principales écorégions concentrent 80% de la biodiversité mondiale. Elles incluent tous les types d'habitats, s'étendent aux six continents et à tous les océans. Le travail mené pour les identifier constitue une des premières analyses comparatives de la biodiversité mondiale. Il fournit des repères fondamentaux pour bâtir des stratégies de conservation à l'échelle de la planète et pour mettre en œuvre

## L'outre-mer français au superlatif

- 3.6 millions d'hectares : le plus important bloc forestier tropical placé sous la responsabilité de l'Union Européenne (Guyane)
- une partie d'un des plus longs ensembles de mangroves au monde (70 000 hectares et 350 Km de côte en Guyane)
- un des habitats terrestres les plus rares de la planète : la forêt tropicale sèche (Nouvelle-Calédonie)
- la deuxième plus longue barrière corallienne et le plus grand lagon du monde (Nouvelle-Calédonie)
- 20 % des atolls de la planète (l'ensemble de l'outre-mer français)

des programmes d'actions sur plusieurs décennies. Ainsi les écorégions sont de vastes zones géographiques terrestres ou maritimes qui s'affranchissent des barrières politiques et constituent des unités appropriées pour construire des stratégies de conservation.

## Dix écorégions prioritaires

Parmi les 17 écorégions que compte la France, 14 se situent en outre-mer et 9 ont été retenues comme prioritaires par le WWF :

- Les mangroves d'Amazonie et de Guyane,
- Les forêts humides de Guyane,
- Les forêts sèches de Nouvelle-Calédonie,
- Les forêts humides de Nouvelle-Calédonie,
- Les écosystème d'eau douce de Nouvelle-Calédonie,
- Les écosystèmes marins de Nouvelle-Calédonie,
- Les forêts humides de la Réunion,
- Les écosystèmes marins de Polynésie française,
- Les écosystèmes marins de l'océan indien occidental incluant la Réunion et Mayotte

Une autre écorégion déterminante pour la protection de la diversité biologique mondiale a été identifiée par le WWF-France : les récifs coralliens de Martinique et de Guadeloupe.





## Une campagne de sauvegarde pour protéger les 10 joyaux les plus fragiles d'outre-mer

**Le WWF-France s'est donné 10 ans pour mobiliser les compétences techniques et les moyens financiers nécessaires à la protection de la biodiversité dans les collectivités françaises d'outre-mer. Depuis 2004, il mène une campagne nationale destinée à sauvegarder les 10 joyaux les plus fragiles de ce magnifique patrimoine naturel. Déployée entre 2004 et 2008, sous forme d'actions de sensibilisation, de communication et de lobbying, cette campagne prend aujourd'hui la forme d'un appel national au financement. Tout en poursuivant son action auprès des pouvoirs publics pour que soient trouvées des ressources financières pérennes, le WWF lance un fonds dédié, le fonds BIOME abrité au sein de la Fondation WWF-France.**

### **Objectifs atteints : prise de conscience générale, actions de terrain et avancées politiques**

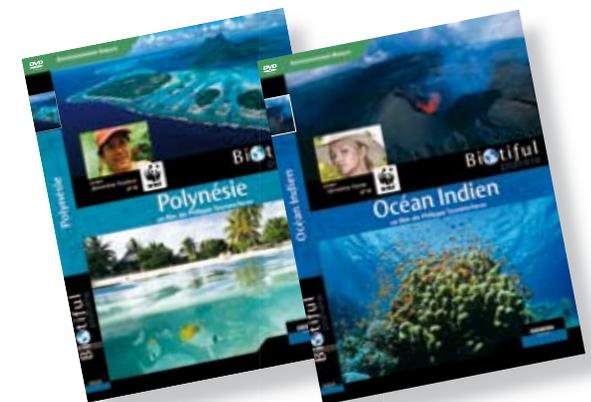
L'objectif de la campagne 2004-2008 était de sensibiliser le grand public, les entreprises privées et les institutions à la beauté et à la fragilité du patrimoine naturel d'outre mer. Au terme de ces quatre dernières années, le bilan s'avère positif.

Envers le grand public, ces actions ont été confortées par la réalisation et la diffusion, en partenariat avec Gédéon Programme et la chaîne Planète, d'une série de documentaires, regroupés sous le titre de *Biotiful Planet* et diffusés sur les chaînes Planète et France 5.

Des posters ont été adressés aux acteurs institutionnels nationaux et locaux (représentants de collectivités locales et des services déconcentrés de l'Etat, élus...) assurant ainsi la présence visuelle de la campagne dans de nombreuses institutions publiques.

Forte du soutien du Ministère de l'écologie et du développement durable, du Ministère de l'outre-mer et du Ministère délégué au tourisme, la campagne a contribué à mettre la protection de la biodiversité en outre-mer à l'ordre du jour des gouvernements successifs. Plusieurs engagements pris par les ministres lors de son lancement ont été tenus, notamment la création des parcs nationaux de Guyane et des Hauts de l'île de la Réunion, ainsi que la création de la réserve naturelle des Terres Australes et la déclinaison en outre-mer de la stratégie nationale pour la biodiversité. Par ailleurs, même si la prise de conscience est inégale selon les territoires, les responsables politiques locaux intègrent de plus en plus la protection de la biodiversité dans leur vision des politiques de développement.

Dans le secteur privé, certaines entreprises se sont engagées. La financière Océor (groupe Caisse d'Epargne) a contribué en Nouvelle-Calédonie au financement d'une pépinière dont l'objectif est de produire des arbres pour restaurer la forêt autour des captages d'eau. Depuis 2004, les magasins Champion soutiennent les actions WWF sur l'île de la Réunion. La société Rip Curl reverse un pourcentage des ventes des produits de sa gamme écologique « Coral Guard » au WWF pour financer des actions en faveur des coraux.



## Objectif visé : démultiplication des actions de terrain grâce à un fonds « outre mer » lancé et abrité par le WWF-France.

Malgré les progrès accomplis en termes de prise de conscience et de décisions politiques, l'efficacité des mesures prises se heurte à un manque criant de ressources financières. Les plans d'actions pour la biodiversité - déclinaisons géographiques de la stratégie nationale dont l'ambition est de stopper la perte de biodiversité en 2010 - souffrent d'absence de financements pérennes. Les crédits actuels sont faibles et seulement programmés pour deux ans. Cet obstacle de taille se double de la difficulté, pour les collectivités ultra-marines, d'évaluer les bénéfices économiques de la préservation des écosystèmes et d'investir pour leur sauvegarde.

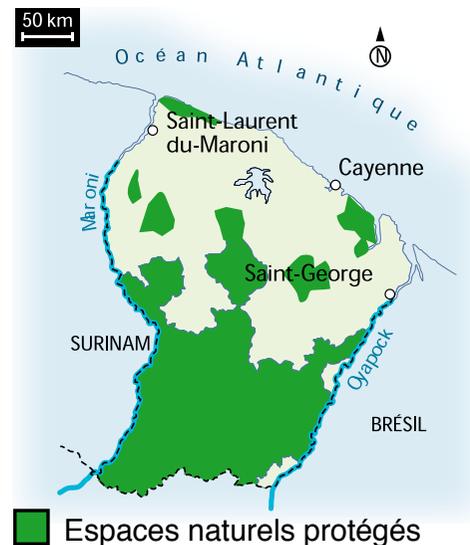
Or, l'érosion de la biodiversité se poursuit dans ces territoires à un rythme effréné. On recense en outre-mer 60 fois plus d'extinctions d'espèces qu'en métropole. De nombreux habitats naturels sont réduits à quelques lambeaux très menacés.

**Devant ce constat, le WWF-France prend l'initiative et crée un fonds dédié à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel d'outre-mer : le Fonds BIOME (Biodiversité Outre-Mer)**

Le WWF-France procède à un versement d'1 million d'euros sur 5 ans et ambitionne de réunir et d'investir 10 millions d'euros sur cette période.

La démarche consiste à drainer des fonds privés émanant de grands donateurs, d'entreprises ou de fondations afin de constituer un capital consommable qui permettra de financer des projets de protection et de valorisation de la biodiversité ultra-marine.

Une fois réunis, les mécènes constitueront un comité de pilotage qui décidera de l'attribution des financements.



D'importants fonds sont nécessaires pour financer la gestion de territoires protégés dont la taille peut représenter jusqu'à cinq à six départements métropolitains.

### Actions de lobbying

Parallèlement au lancement du fonds BIOME, le WWF-France poursuit un important travail de lobbying auprès des pouvoirs publics afin que soient mis en place des mécanismes de financement durables pour la protection de la biodiversité d'outre-mer.





# Le WWF-France en Outre-Mer



# FORÊTS SÈCHES DE NOUVELLE-CALÉDONIE :

les milieux forestiers les plus menacés de la planète



## Biodiversité

Les forêts sclérophylles sont les milieux forestiers les plus menacés de la planète. Il en est ainsi de la forêt sèche de Nouvelle-Calédonie qui abrite de nombreuses espèces endémiques. Sur 440 espèces végétales recensées, 260 ne se rencontrent qu'en Nouvelle-Calédonie, une cinquantaine uniquement dans ces forêts sèches et certaines seulement dans un seul de ces derniers fragments forestiers.

## Espèces emblématiques

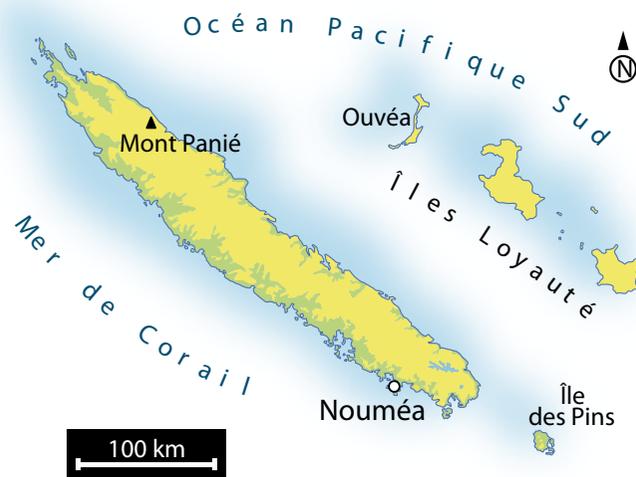
- Un riz sauvage, découvert en 1993 dans la forêt sèche de Tiéa et connu dans 2 localités seulement
- L'arbuste *captaincookia margaretae* dont les fleurs rouges couvrent le tronc au printemps austral
- L'arbuste *pittosporum taniumum*, découvert en 1988, déclaré éteint par les scientifiques en 1993, et redécouvert en mai 2002
- Le bulime de forêt sèche, un escargot géant endémique au bord de l'extinction
- Plusieurs espèces de geckos, dont une (le gecko *Bavayia exsuccida*) découverte en 1995 dans la forêt sèche de Pindaï.

## Contexte socio-économique

La côte ouest de Nouvelle-Calédonie, où s'étendent les forêts sèches, abrite de vastes plaines propices à l'élevage extensif de bovins et de cerfs. Malgré le complément fourrager, l'ombrage et le bois que procurent ces forêts, leur présence est perçue, par les propriétaires fonciers, plutôt comme un frein que comme un support de développement économique. Toutefois, leur valeur socio-économique se dévoile progressivement dans les domaines de l'écotourisme, de l'horticulture, des aménagements d'espaces verts, de l'agronomie (ressources génétiques du riz endémique) et de l'exploitation des substances naturelles à des fins médicinales et cosmétiques.

## Menaces

Aujourd'hui, les formes peu ou pas dégradées de ces forêts se limitent à 50 km<sup>2</sup> le long de la Grande Terre, soit environ 1 % de la surface d'origine. Les massifs reliques sont disséminés en fragments isolés de quelques hectares à quelques centaines d'hectares. Ils sont, aujourd'hui, fortement menacés. Les feux restent une menace potentielle pour beaucoup d'entre eux, à laquelle s'ajoutent le défrichage pour l'ouverture de pâturage ou l'urbanisation, le surpâturage (bétail, cerfs, chèvres) et les invasions biologiques (fourmi électrique, rats, escargot africain, liane de Gatope, passiflore, etc).



Type d'habitat : Forêts sèches tropicales et subtropicales

Statut : Proche de la disparition

## Actions du WWF-France

### Bilan

Un programme, fédérant 10 partenaires néo-calédoniens, a été lancé en 2001, avec l'objectif final de conserver durablement les forêts sèches.

La stratégie partenariale adoptée a permis d'obtenir des résultats très encourageants :

- grâce au couplage de missions de terrain et d'une couverture photographique aérienne, tous les fragments forestiers sclérophylles ont été répertoriés (240 unités) et leur surface évaluée (50 km<sup>2</sup>) ; leur suivi est aujourd'hui assuré et intégré dans un Système d'Information Géographique ;
- l'écosystème est mieux connu (richesse, écologie des espèces, menaces,...) ;
- 22 sites prioritaires ont été identifiés ;
- 16 sites bénéficient déjà de mesures de protection (Tiéa pour 32,5 ha, Barabache pour 61 ha, toute la partie sud-ouest de la forêt sèche de Nékoro, soit 130 ha) ;
- la restauration active de plusieurs sites prioritaires (Pointe Maa, Tiéa, Parc Forestier), ainsi que des plantations d'arbres en sites urbains et péri-urbains, sont aujourd'hui assurées grâce à la production de plus de 40 espèces de plants désormais réalisée par des pépinières privées auxquelles ont été transférées les compétences nécessaires de manière à faire face à la demande croissante (production de 20 000 plants en 2007 pour une restauration active sur 8 hectares) ;

- 6 conventions ont été signées avec des propriétaires privés en Province sud et en Province Nord pour assurer la préservation de leurs forêts sèches ;
- plusieurs espèces végétales menacées d'extinction (répertoriées sur la liste rouge UICN, 2005) ont été sauvées, parmi lesquelles le petit arbre *Pittosporum tianum* dont il ne restait plus que trois individus ;
- de nombreux outils de sensibilisation ont été réalisés : expositions, sentiers découvertes, maquettes pédagogiques, site web [www.foretseche.nc](http://www.foretseche.nc).

Ce programme a bénéficié d'échanges d'expériences avec d'autres pays, tels que Madagascar, Hawaï et le Costa Rica, où poussent des forêts sèches.

### Actions éligibles au Fonds BIOME

Le WWF-France poursuivra son engagement aux côtés de ses partenaires dans le cadre d'un deuxième plan d'action 2007-2011. Celui-ci portera sur la restauration écologique des forêts, le sauvetage d'espèces menacées de disparition et la protection sur le long terme de sites prioritaires par des acquisitions foncières.



# FORÊTS HUMIDES DE NOUVELLE-CALÉDONIE :

une flore âgée de 80 millions d'années

## Biodiversité

En Nouvelle-Calédonie, les forêts humides s'étendent sur une superficie de 3 900 km<sup>2</sup>, soit 28 % de leur aire de répartition originelle. Elles se situent entre 300 et 1 600 m d'altitude. Un très grand nombre d'espèces végétales s'y sont développées : 2 010 au total dont 82 % sont endémiques. Ces chiffres varient cependant en fonction de la nature du sol : les espèces sont beaucoup plus nombreuses sur des terrains acides ou miniers que sur des roches calcaires. Selon les spécialistes, cette flore particulière est restée identique depuis 80 millions d'années, en dépit de nombreux changements climatiques. Il s'agit là d'un véritable joyau naturel. La faune y est également très diversifiée : les forêts humides accueillent notamment un riche cortège d'espèces d'oiseaux, de lézards et de geckos dont la plupart sont strictement dépendants de cet écosystème.

## Espèces emblématiques

### Flore

- Araucarias et Kaoris
- Palmiers
- Fougères arborescentes

### Faune

- Cagou
- Notou, le plus gros pigeon arboricole du monde
- Méliophage toulou
- Perruche de la Chaîne et perruche d'Ouvéa
- Geckos géants (dont le gecko le plus gros du monde)
- Roussettes (4 espèces)

## Menaces

Les feux de brousse sont le principal facteur de dégradation et de fragmentation des forêts humides. Ils sont quasiment tous d'origine humaine : utilisés comme auxiliaire au défrichage et pour préparer des terres agricoles, ou associés à des pratiques de chasse, ils peuvent également résulter d'actes de négligence. Chaque année, ils font reculer, en de multiples endroits, la lisière des forêts humides. A basse et moyenne altitudes, leur fréquence a très souvent réduit les forêts à des massifs reliques dont certains, localisées sur des sols ultramafiques, sont particulièrement menacées par les projets miniers.

Plus insidieuse est la menace d'invasion de la forêt par des espèces animales ou végétales introduites. Parmi celles-ci, on compte le cochon, le chat, plusieurs espèces de rats, la fourmi électrique, le Lantana, le Miconia, ... et le cerf Rusa dont l'impact est particulièrement catastrophique. Toutes ces espèces concourent activement à l'appauvrissement de la biodiversité des forêts humides par la prédation ou la concurrence avec les espèces indigènes.

Enfin, l'endémisme et la rareté de beaucoup d'espèces forestières attirent également la convoitise des collectionneurs et motivent le trafic local et international (geckos géants, orchidées, graines de palmiers, ...).

Type d'habitat : *Forêts humides tropicales et subtropicales*

Statut : *menacé*

## Actions du WWF- France

### Bilan

Le WWF s'est fortement investi pour lutter contre les incendies. Il a notamment proposé la mise en place d'un plan d'actions « Feux Nouvelle Calédonie » et coordonné la mobilisation citoyenne (400 bénévoles) pour lutter contre l'incendie de la Montagne des Sources en 2005. Il a conçu et animé les premières Assises du feu en 2006, ainsi qu'une exposition itinérante « Feu de la Montagne des Sources ».

Concernant la problématique minière, le WWF-France a formulé 16 recommandations « pour un développement minier respectueux de l'environnement et des hommes » et incite les compagnies minières et les collectivités à les adopter.

Par ailleurs, il a pris part aux réflexions sur la nécessaire régulation des cervidés introduits.

Enfin, depuis 2003, le WWF a soutenu une action de gestion durable du massif forestier de l'Aoupinié. Celle-ci avait pour principe d'effectuer un inventaire des connaissances scientifiques et traditionnelles détenues par les tribus mélanésiennes de la forêt, puis, d'utiliser ces données à travers des actions d'éducation à l'environnement, de développement écotouristique et de restauration forestière. Les premières étapes réussies avec la tribu de Gohapin ont permis d'engager, fin 2007, une opération pilote de restauration de la couverture forestière autour d'un captage d'eau ; opération essentielle pour le maintien de la biodiversité et de la qualité de l'eau potable des villages desservis.

### Actions éligibles au Fonds BIOME

Dans les 5 prochaines années, le WWF poursuivra son initiative pilote de restauration des forêts humides de l'Aoupinié et conduira des actions pour restaurer les paysages forestiers de la Chaîne. Il contribuera à la mise en place d'un système d'alerte opérationnel sur les feux.

Enfin, il soutiendra la mise en place de plan d'actions pour la sauvegarde des espèces emblématiques de Nouvelle-Calédonie, notamment du cagou et des roussettes.



# EAUX DOUCES DE NOUVELLE-CALÉDONIE :

## une fragile abondance

### Biodiversité

Cette écorégion est composée de trois grands types d'écosystèmes : les cours d'eau (fleuves, rivières et ruisseaux), les plans d'eau (marais, dolines, lacs et mares) et les habitats de grotte (seuls écosystèmes d'eau douce des îles calcaires). La chaîne montagneuse qui traverse la Nouvelle-Calédonie du nord-ouest au sud-est délimite 2 grands ensembles hydrographiques. Les cours d'eau de la côte ouest se caractérisent généralement par un large bassin versant, un débit très variable, avec un cours inférieur sinueux se terminant en vaste delta couvert de mangroves. Les rivières de la côte est sont, quant à elles, moins longues, très nombreuses et bien alimentées, ponctuées de cascades, et s'achèvent en estuaires profonds bordés d'étroites mangroves.

Du fait de leur origine gondwanienne (premier super-continent duquel la Nouvelle-Calédonie s'est séparée il y a 80 millions d'années), les peuplements faunistiques des écosystèmes d'eau douce calédoniens présentent, non seulement, des taux d'endémisme élevés, mais aussi un degré de spéciation remarquable conduisant à une richesse en espèces bien supérieure à celle des îles voisines d'origine volcanique. Nombre d'entre elles sont uniques au monde.

### Espèces emblématiques

- Les poissons à la répartition géographique limitée : dans le sud, *Protogobius attiti* et *Nesogalaxias neocaledonicus* (témoin de l'ancien lien avec la Nouvelle-Zélande) et dans le nord, *Rhyacichthys guilberti* (témoin du lien avec la Papouasie)
- Les grosses crevettes de creek du genre *Macrobrachyum*
- Les escargots de source connus dans un seul site

### Menaces

L'activité minière provoque des apports terrigènes, des pollutions chimiques et des modifications du régime hydrique (désorientation des écoulements, prélèvement d'eau) qui perturbent lourdement l'écologie des rivières. Dans certains estuaires, un delta artificiel s'est formé par dépôt de sédiments dans le lagon. A ces endroits, les récifs frangeants ont été entièrement détruits. Les feux, en anéantissant la végétation des bassins versants, altèrent fortement le fonctionnement des cours d'eau (asphyxie par les boues en saison des pluies et assèchement des lits en saison sèche) et entraînent une diminution drastique du nombre d'espèces. L'introduction d'espèces exogènes de poissons, d'oiseaux, de reptiles, de crustacés et de végétaux conduit aussi à la raréfaction des espèces indigènes. Mais la liste des menaces ne s'arrête pas là : barrages hydro-électriques (modification du régime hydrique, mais aussi obstacle à la migration de nombreux poissons), rejets des eaux usées, emploi de pesticides rémanents, sur-fréquentation humaine de certains sites de baignade, etc ...

Type d'habitat : *cours d'eau et milieux lenticques*

Statut : *menacé*

## Actions du WWF- France

### Bilan

Dans le cadre du développement d'une stratégie de conservation à l'échelle de l'écorégion, le WWF a réalisé une synthèse des connaissances et des menaces pesant sur des écosystèmes d'eau douce.

Sur le terrain, il apporte son soutien à l'association locale Dumbéa Rivière Vivante pour la préservation de la Rivière du même nom en Province Sud, la plus riche en poissons de la Nouvelle-Calédonie et la première ressource en eau potable du Grand Nouméa (2/3 de toute la population calédonienne). Des études scientifiques, des propositions de gestion du cours d'eau et des actions de sensibilisation de la population ont été réalisées.

### Actions éligibles aux Fonds BIOME

Le WWF soutiendra le projet d'aire protégée de la rivière Dumbéa et celui de gestion intégrée de tout le bassin versant. Il poursuivra également son initiative pilote de restauration des forêts humides et de protection du périmètre de captage d'eau de la vallée de Gohapin.

En collaboration avec les différents collectivités et partenaires néo-calédoniens, le WWF poursuivra son travail pour élaborer une stratégie de conservation de la biodiversité des écosystèmes d'eau douce. Il établira notamment, avec les partenaires néo-calédoniens, un zonage des sites prioritaires qui sera soumis aux décideurs et aux gestionnaires d'espaces naturels dans le but de faire adopter des mesures de protection. En parallèle, le WWF contribuera à la mise en place d'un système d'alerte opérationnel sur les feux.



# LES RÉCIFS CORALLIENS DE NOUVELLE-CALÉDONIE :

## le plus grand lagon du monde

Avec ses 23 400 km<sup>2</sup> de lagons et 8 000 km<sup>2</sup> de récifs, l'ensemble des formations récifo-lagonaires de Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances (archipels et îles voisines) constitue l'un des plus vastes et des plus variés au monde. Ce remarquable lagon est entouré et protégé par la deuxième plus longue barrière récifale au monde (1 600 km) après la grande barrière australienne. En terme de biodiversité, les récifs calédoniens et les écosystèmes associés sont les plus riches des régions françaises d'outre-mer. Ils se situent au seuil de l'épicentre reconnu de la biodiversité marine planétaire : le Triangle de Corail. En 2008, ces richesses morphologiques et biologiques uniques au monde sont proposées, par la France, pour inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Les connaissances scientifiques actuelles font état d'environ 15 000 espèces dans cette écorégion, mais, certains secteurs demeurent inexplorés et de nombreuses espèces non identifiées. Parmi celles étudiées, on compte, par exemple, 400 espèces de coraux, 650 d'éponges, 2 000 de poissons et 1 000 d'algues.

## Espèces emblématiques

- Baleine à bosse
- Cachalot
- Petit rorqual ou baleine de Minke
- Grand dauphin
- Dugong, menacé en raison de la chasse et de la destruction de son habitat,
- Tortue à écailles
- Tortue à grosse tête, site de nidification le plus important du pacifique sud
- Tortue verte (20 % des nids des îles du pacifique sud)
- Tricot rayé, un serpent de mer

- Fous masqués
- Crabe des cocotiers, menacé en raison de sa consommation
- Nautille
- Volutes

## Contexte socio-économique

La pêche vivrière, qui atteint près de 70 % des captures de poissons lagunaires, est vitale pour les populations mélanésiennes, pour lesquelles elle constitue une source essentielle de protéines. Ainsi, l'autoconsommation de poissons représente 80 % de la production en Province nord et plus encore dans les îles. En revanche, la pêche professionnelle est peu développée. Le tourisme, encore modeste, est tourné à plus de 50 % vers les activités nautiques : navigation de plaisance et plongée. On estime le nombre annuel de plongées à 55 000. Actuellement, ce secteur de l'économie emploie 6 % de la population active. Des activités d'éco-tourisme, telles que l'observation des baleines (whale watching) et les visites de sites naturels protégés, sont en plein essor.

## Menaces

Les récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie sont globalement en bon état. Les problèmes sont généralement ponctuels et concentrés sur l'agglomération du grand Nouméa et sur les zones situées en aval des bassins d'exploitation du nickel et ou des zones incendiées. En effet, les stériles latéritiques rejetés par la production minière, associés aux sédiments laissés à nu après les feux, sont entraînés vers le lagon lors des crues cycloniques. Là, ils recouvrent et étouffent les récifs coralliens. La destruction ponctuelle des mangroves,

Type d'habitat : *réefs, lagons et mangroves*

Statut : *ponctuellement menacé*

due à l'aménagement du littoral, aggrave le phénomène car ces forêts aquatiques ne font plus barrage au déversement terrigène. Même si les compagnies minières améliorent progressivement leur technique d'extraction, le phénomène reste préoccupant car les prévisions d'exploitation sont en hausse pour les prochaines années. Les pollutions chimiques, biologiques, la pêche de loisir et les prélèvements destinés aux collectionneurs portent également atteinte à la diversité biologique des récifs coralliens.

## Actions du WWF France

### Bilan

Depuis 2005, le WWF a piloté, en partenariat avec les acteurs néo-calédoniens de l'archipel, l'élaboration d'une stratégie de conservation de la biodiversité marine et la mise en place d'un réseau d'aires marines protégées. Ce travail a été mené dans le cadre de l'Initiative pour la Protection des Récifs Coralliens du Pacifique Sud (CRISP). Plusieurs étapes importantes ont été franchies : inventaire des données scientifiques, des connaissances traditionnelles et des menaces anthropiques et naturelles, mise en place d'un système d'information géographique (SIG) et remise d'un document de synthèse aux décideurs pour faciliter l'adoption d'une stratégie concertée. Par ailleurs, le WWF a participé activement au projet d'inscription du récif calédonien au patrimoine mondial de l'UNESCO.

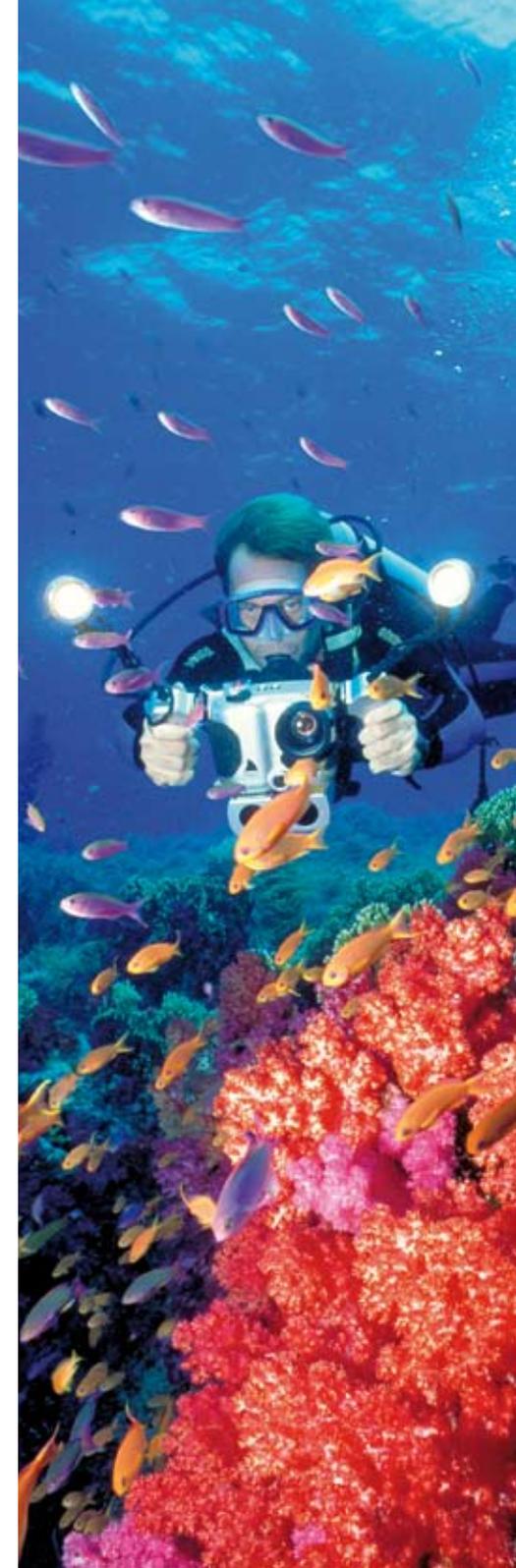
Il a également apporté son appui aux autorités provinciales et coutumières pour la création et la gestion d'aires marines protégées : mise en réserve de plus de 300 km<sup>2</sup> de zones marines intactes, actions de sensibilisation et de mise en valeur durable des ressources des zones marines (sentier

sous-marin, sentier botanique, sentier « mangrove », etc.) Enfin, le WWF a contribué à des études thématiques : étude de la population de dugongs, inventaire des sites de pontes des tortues marines, étude de l'impact du «whale watching» sur la population de baleines à bosse, étude de l'estuaire du Diahot (les plus vastes fleuve et mangrove de Nouvelle-Calédonie).

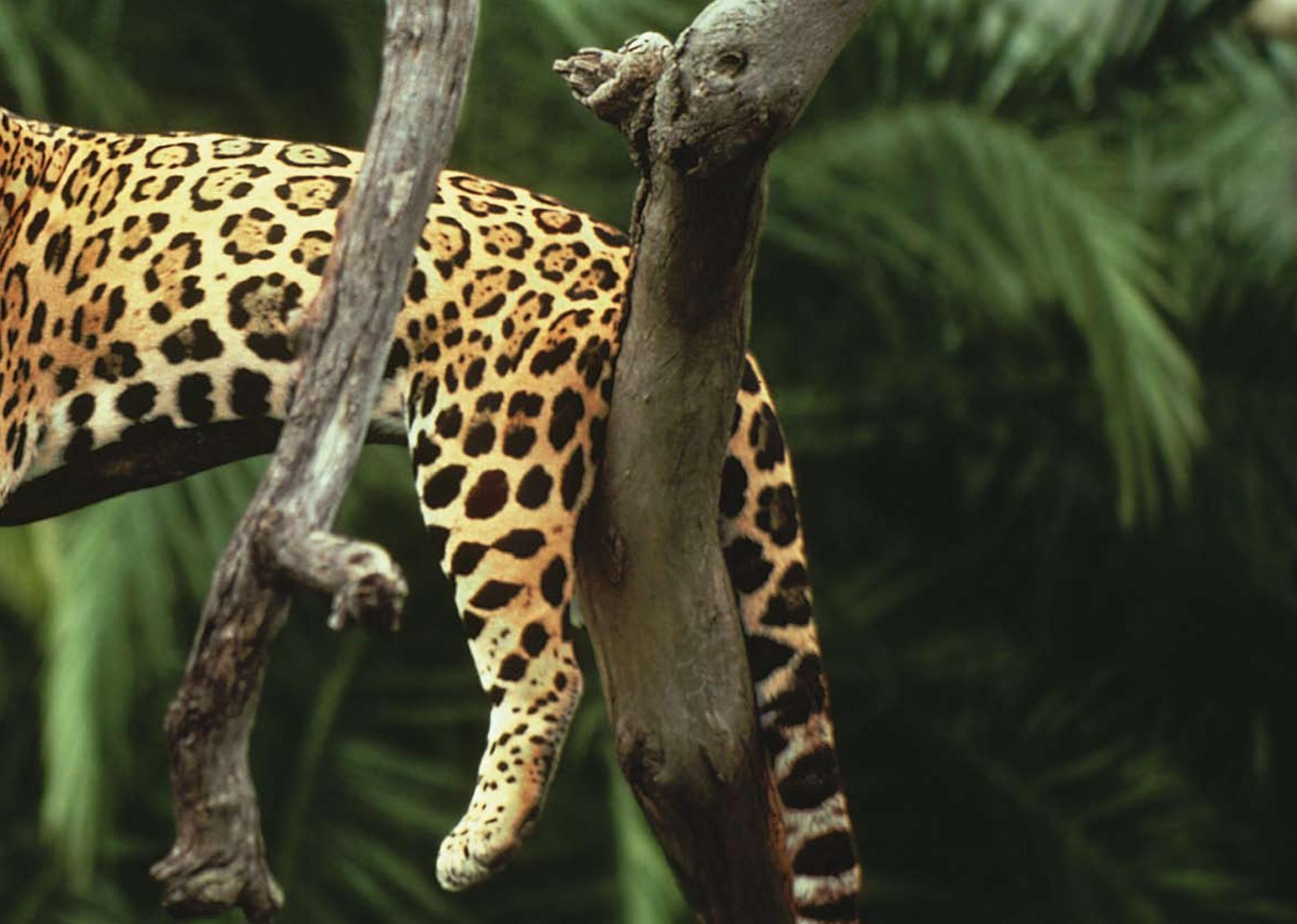
### Actions éligibles au Fonds BIOME

Le WWF poursuivra ses efforts pour faire aboutir, dès 2008, la stratégie de conservation de la biodiversité marine. Celle-ci devrait être adoptée et ratifiée par l'ensemble des décideurs néo-calédoniens.

Il apportera également son appui technique aux actions mises en œuvre dans le cadre de cette stratégie et soutiendra la création et l'élaboration de plans de gestion des aires marines prioritaires, notamment l'aire marine protégée «Yves Merlet» dans le sud de l'île et les futures aires marines protégées du Mont-Panié dans le nord.









## FORÊTS HUMIDES DU PLATEAU DES GUYANES :

une des plus grandes unités de forêt primaire au monde

### Biodiversité

Cette écorégion de forêts humides tropicales s'étend du sud du Venezuela au nord du Brésil et couvre une vaste superficie proche de celle de la France métropolitaine. Elle constitue l'une des plus grandes unités au monde de forêt humide primaire, incluant un très grand nombre d'espèces parmi les oiseaux, les mammifères et les plantes. Bien qu'il soit difficile de connaître précisément l'importance de la biodiversité dans cette région, il y aurait au moins 8 000 espèces de plantes dont les 3/4 seraient endémiques, plus de 800 espèces d'oiseaux, approximativement 275 espèces de mammifères, 300 espèces de reptiles et presque autant d'amphibiens avec un très fort taux d'endémisme, ainsi que, au minimum, 300 000 espèces d'insectes.

### Contexte socio-économique

La forêt, qui couvre plus de 90 % du territoire pour la Guyane et plus de 70 % pour le Suriname et le Suriname, constitue un capital essentiel pour les populations locales, aussi bien du point de vue de leur subsistance, que de leur culture ou encore de leur capacité de développement économique. Certaines communautés autochtones vivent encore des seuls produits forestiers. On estime qu'une communauté indigène de 150 personnes a besoin de 250 km<sup>2</sup> de forêt ombrophile pour vivre en toute indépendance. La forêt tropicale est également une ressource à l'échelle des Etats. Elle alimente divers secteurs de l'économie de façon plus ou moins importante selon les pays. En Guyane, l'exploitation forestière reste peu développée, avec environ 500 emplois et une production de 50 000 à 70 000 m<sup>3</sup> de grumes pour une surface exploitée de moins de 500 000 ha. Au Suriname et au Guyana, en revanche, cette activité est plus importante. Pour les trois pays concernés, outre l'exploitation du bois, la forêt tropicale est un gisement d'emplois - actuels ou potentiels - dans des domaines très variés : écotourisme, productions végétales pour la pharmacopée et l'industrie cosmétique, horticulture à partir d'espèces sauvages, sous réserve de prévenir la bio-piraterie et de garantir des retombées équitables pour les communautés, dans le respect de leur culture et de leur organisation sociale.

### Espèces emblématiques

- Tatou géant
- Loutre géante
- Grand fourmilier
- Ocelot
- Jaguar
- Certains singes dont l'atèle
- Certains aras dont le ara macao, le ara bleu, le ara chloroptère
- Coq de roche



Type d'habitat : *Forêts humides tropicales et subtropicales*

Statut : *menacé*

## Menaces

L'exploitation de l'or alluvionnaire et primaire constitue la principale cause de dégradation des écosystèmes. Cette activité engendre des travaux préalables de déforestation et pollue les milieux naturels par l'emploi du mercure, toujours utilisé dans les pays limitrophes de la Guyane, ainsi que par l'augmentation de la turbidité des eaux due au rejet de boues (1 000 tonnes de boues pour 1 kg d'or produit). L'orpaillage engendre également une forte pression sur la faune (chasse et braconnage) et provoque des pollutions mécaniques (destruction des hydrosystèmes) et physiques (altération des rives et des fonds des cours d'eau). Dans un contexte de forte croissance du cours de l'or et, au rythme actuel d'exploitation, les unités aurifères « artisanales » pourraient conduire à la perte de 10 à 15 % de la forêt tropicale au cours des 100 prochaines années. Les impacts sur la santé des populations humaines sont également préoccupants notamment du fait de la concentration du mercure dans la chaîne alimentaire.

Au Suriname et au Guyana, la surexploitation du bois constitue une autre menace pesant sur les écosystèmes forestiers.

## Actions du WWF-France

### Bilan

La conservation de la biodiversité forestière nécessite une approche globale à l'échelle de l'écorégion. Les espèces animales notamment exigent, pour la plupart, des territoires

extrêmement vastes qui dépassent les frontières de chacun des pays. Aussi, le WWF a-t-il élaboré, depuis 10 ans un programme de coopération régionale - incluant la Guyane, le Guyana et le Suriname et, depuis 2008, le Brésil - pour l'utilisation durable des ressources forestières. C'est dans le cadre de ce programme que le WWF a soutenu la création du Parc Amazonien. Celui-ci, relié aux aires protégées adjacentes du Brésil, constitue désormais la plus grande zone de forêt primaire tropicale protégée au monde.

Le WWF est également actif à l'échelle régionale pour la promotion de la certification FSC ; label reconnu sur le plan international et qui garantit la gestion durable (sur le plan environnemental et social) des forêts exploitées.

Concernant l'orpaillage, le WWF a apporté son expertise pour rechercher les procédés les moins polluants d'extraction de l'or.

### Actions éligibles au Fonds BIOME

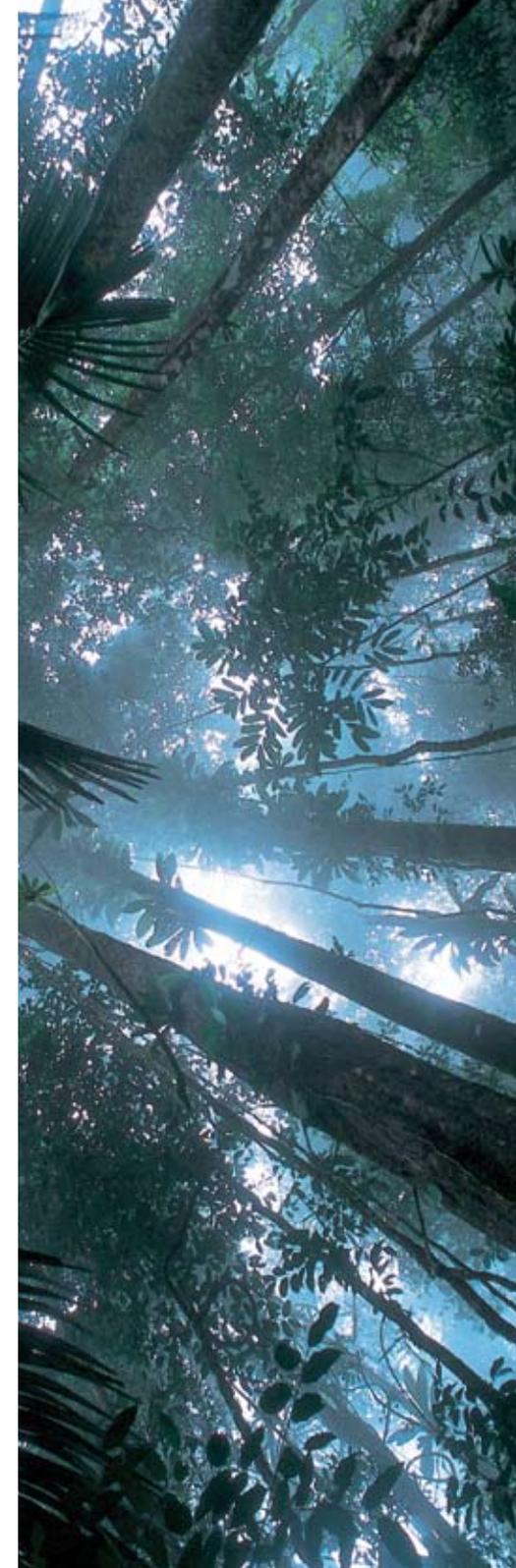
Le WWF poursuivra ses efforts pour surveiller le phénomène d'orpaillage illégal et pour renforcer la coopération entre les pays à ce sujet.

Concernant la filière minière légale, les actions du WWF viseront à promouvoir des techniques d'extraction à moindre impact et une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.

Par ailleurs, des actions de partenariat avec les gestionnaires d'aires protégées seront menées pour favoriser leur mise en réseau et optimiser l'efficacité de leur gestion.

Le développement de la certification FSC sera poursuivie.

Enfin, des programmes d'études scientifiques sur des espèces clef de la grande faune, indicatrices de l'intégrité des écosystèmes forestiers, seront entrepris.



# CÔTES D'AMAZONIE ET DE GUYANE :

un des plus grands ensembles de mangroves au monde

## Biodiversité

Les mangroves sont des formations végétales arborescentes tropicales essentiellement composées de palétuviers. Elles abritent la vie sauvage sous de nombreuses formes, parmi lesquelles de grandes populations d'oiseaux et de poissons. Celles d'Amazonie et de Guyane constituent un écosystème unique adapté aux fortes amplitudes de marées. L'écorégion qui porte leur nom présente une vaste mosaïque, qui, outre les mangroves stricto sensu, les bancs de vases et les plages adjacentes, inclut des marais d'eau douce permanents et des savanes, avec des îlots de palmiers baches, immergés selon les saisons. Dans cette écorégion, la dynamique côtière est très forte : l'érosion marine et les dépôts importants dus au courant des Guyanes (16 millions de m<sup>3</sup> par seconde d'est en ouest) détruisent et recréent constamment les habitats. Aussi l'écologie des mangroves est-elle étroitement dépendante du vaste complexe côtier du plateau des Guyanes, étendu sur 3 000 km entre l'Amazone et l'Orénoque.

## Espèces emblématiques

- Bécasseau semipalmé
- Cerf des Palétuviers
- Ibis rouge
- Lamantin
- Spatule rose
- Tortue luth

## Contexte économique et social

Dans cette écorégion, la population se concentre principalement sur le littoral. Elle y développe une activité économique liée en grande partie aux habitats côtiers. La pêche, notamment, dépend dans une large mesure des mangroves qui servent de zones de nurserie et de nourrissage pour la plupart des poissons marins. En Guyane, toute une activité touristique s'organise autour de l'observation des tortues marines sur les plages. Tout comme au Suriname et au Guyana, la pêche côtière et hauturière, le prélèvement de crabes et, ponctuellement, le tourisme sont des secteurs économiques liés directement ou indirectement à la présence de mangroves.

## Menaces

Les menaces qui pèsent sur les mangroves sont principalement générées par les constructions littorales et le prélèvement direct de ressources biologiques telles que le bois de chauffe au Guyana et au Suriname. Dans ces 3 pays, l'urbanisation littorale conduit, par endroit, à la disparition complète des mangroves, alors que la chasse intensive et le braconnage menacent la faune.



Type d'habitat : mangroves et habitats côtiers

Statut : menacé

## Actions du WWF-France

### Bilan

Le WWF réalise un important travail de conservation des richesses biologiques du littoral dans son ensemble, autour de la sauvegarde des tortues marines notamment. Les plages des Guyanes sont considérées, avec avec celles d'Afrique Centrale, comme un des derniers grands sites de ponte des tortues luth dans le monde. Depuis plus de 25 ans, le WWF organise, avec des partenaires guyanais et régionaux, des campagnes saisonnières de surveillance de ces sites, incluant des actions de sensibilisation et d'éducation des citoyens. Depuis 1999, le WWF a élargi son action au Suriname et au Guyana.

Dans le cadre du programme régional « Tortues marines », un suivi scientifique des tortues luths sur les plages de ponte de Guyane et du Surinam mais également en mer, par télémétrie (balises Argos), a été réalisé. Les déplacements transocéaniques de l'espèce sont désormais bien mieux connus grâce aux travaux menés par le CNRS. Les plus récentes estimations à l'échelle régionale révèlent des effectifs stables pour les tortues luth alors qu'elles étaient annoncées en forte régression 10 ans auparavant. Même constat encourageant pour les tortues olivâtres en Guyane. Ces résultats peuvent

être, pour partie, attribués à la mobilisation de nombreux acteurs de Guyane, au premier rang desquels les associations locales Kulalasi, Kwata, Sépanguy et les services de l'Etat tels que l'ONCFS et la Diren. Une réelle implication de la communauté amérindienne d'Awala Yalimapo, au travers du projet Kawana, a également contribué à améliorer de la situation. Par ailleurs le programme « Tortues marines » a permis de tester différents engins de chalutage crevettier conçus pour permettre l'échappement des prises accessoires, parmi lesquelles se trouvent fréquemment de nombreuses tortues .

### Actions éligibles au Fonds BIOME

Le WWF assurera, en collaboration avec l'ONCFS, la coordination du plan de restauration des tortues marines de Guyane. Il s'agit du premier plan de ce type à se focaliser sur la restauration d'espèces marines en France. Il permettra, de façon coordonnée et concertée, de mettre en place les actions nécessaires en terme de protection, de recherche et de sensibilisation du public pour maintenir, voire augmenter, les effectifs de tortues marines en Guyane.

Enfin, sur la base des tests techniques effectués ces dernières années, le WWF mettra tout en oeuvre pour trouver une solution concertée avec les pêcheurs-crevettiers et éliminer les prises accessoires.



# LUXURIANTES FORÊTS DE LA RÉUNION :

## le paradis vert de l'Océan indien

### Biodiversité

L'écorégion « Forêts tropicales humides des Mascareignes » couvre 3 principales îles, la Réunion, Maurice et Rodrigues, ainsi que plusieurs îlots de l'archipel des Mascareignes. Appartenant au Plateau des Seychelles et de Maurice, ces îles, d'origine volcanique, sont uniques au monde de part leur isolement géographique vieux de plusieurs millénaires et leur processus de spécialisation. Ces îles sont abondamment arrosées. Les précipitations y atteignent plus de 4 400 mm d'eau par an et sont à l'origine de la présence de forêts tropicales humides. Jadis abondantes sur les 3 îles, ces dernières ont beaucoup régressé et ne couvrent aujourd'hui que moins de 20 % de la surface de l'île pour la Réunion, 5 % pour Maurice et environ 1 % pour Rodrigues.

La Réunion, la plus importante des trois îles, compte à elle seule 750 espèces de plantes vasculaires (dont 188 endémiques), parmi lesquelles 250 espèces de fougères. La faune vertébrée y est principalement composée d'oiseaux (18 espèces nicheuses, dont 7 endémiques, en particulier, le très fragile merle blanc), de 3 espèces de reptiles (dont 2 endémiques) et de 2 mammifères indigènes. Par ailleurs, de nombreuses espèces d'invertébrés sont présentes à la Réunion : mollusques terrestres et d'eaux douces, crustacés, insectes avec un taux élevé d'endémisme.

### Espèces emblématiques

- Bois Blanc
- Fougères
- Orchidées
- Tuit-Tuit (merle blanc)

### Menaces

Depuis le début du 17<sup>ème</sup> siècle, la colonisation humaine des îles Mascareignes s'est accompagnée de plusieurs phénomènes conduisant à un important recul de la biodiversité : défrichement pour les besoins agricoles, introduction d'espèces exotiques invasives (rats, chats, cochons, escargots, nombreuses espèces végétales), dégradation directe des écosystèmes due aux incendies de forêts.

L'ampleur de ces phénomènes est telle que les îles Mascareignes figurent parmi les lieux où le taux de disparition des espèces est le plus élevé au monde. Au nombre des espèces éteintes, le Dodo fait figure de symbole. Les scientifiques supposent qu'environ une centaine d'espèces de plantes auraient déjà disparu et qu'autant sont menacées aujourd'hui (UICN). 22 espèces d'oiseaux, dont au moins 18 endémiques, se sont définitivement éteintes. A la Réunion, la destruction des habitats a cantonné les forêts tropicales humides (65 000 ha) aux zones de haute altitude, relativement épargnées par les activités humaines.

Type d'habitat : *Forêts humides tropicales et subtropicales*

Statut : *fortement menacé*

## Actions du WWF-France

### Bilan

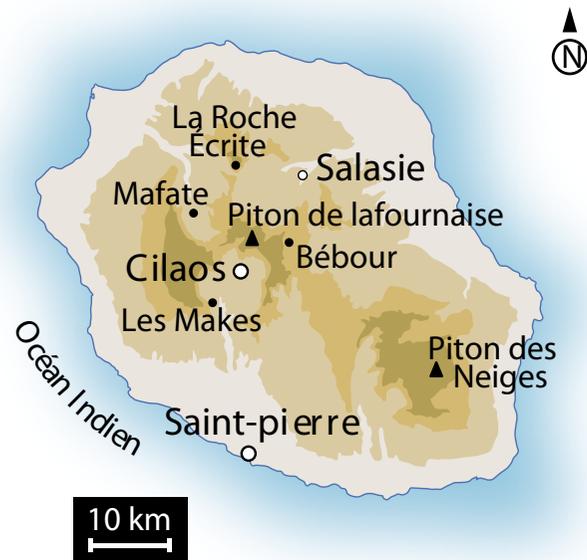
Le WWF-France a soutenu l'initiative du comité français de l'UICN (Union mondiale pour la nature) sur les espèces exotiques envahissantes dans les collectivités d'outre-mer.

Ce travail a permis :

- de réaliser un état des lieux scientifique, technique et juridique ;
- d'améliorer la diffusion de l'information par la création d'un réseau d'échanges entre territoires d'outre-mer ;
- de formuler des recommandations pour une meilleure prise en compte du phénomène ;
- de renforcer les moyens de lutte.

### Actions éligibles au Fonds BIOME

Le WWF-France continuera à soutenir l'initiative du comité français de l'UICN en renforçant les capacités locales ultra-marines et en privilégiant les échanges de bonnes pratiques entre territoires d'outre-mer.



# ECOSYSTÈMES MARINS DE L'OcéAN INDIEN OCCIDENTAL :

## immensité et diversité des récifs coralliens

### Biodiversité

Cette écorégion regroupe des îles de nature très diverses : une île continentale (Madagascar), des îles volcaniques (Réunion, Comores, Mayotte), des îles granitiques (Seychelles) et des îles coralliennes (Glorieuses). Les formations coralliennes y sont très diversifiées : récifs barrières (grand récif de Tuléar à Madagascar, récif barrière de Mayotte), récifs frangeants, récifs îlots, bancs coralliens, faros, etc... Autour de Madagascar, la longueur totale des récifs est estimée à 3 540 km. Le récif de Tuléar est l'un des plus grands récifs barrières de cette région, il s'étend sur 25 km.

Cette écorégion, située à l'extrémité occidentale de la zone indo-pacifique, présente un grand intérêt en terme de biodiversité. Les herbiers de phanérogames, notamment, habitats d'importance majeure pour des espèces en danger comme le dugong et certaines espèces de tortues marines, y sont très étendus. On compte, par exemple, 130 espèces de coraux à Madagascar et plus de 150 à Mayotte, 239 espèces de poissons à Mayotte et 1 500 estimées à Madagascar. Le coelacanthe, espèce fossile endémique de la région, fréquente les eaux des Comores et de Madagascar.

### Espèces emblématiques

- Tortue verte dont l'un des plus importants sites de ponte au monde se situe dans cette écorégion
- Rorqual à bosse
- Dauphin à long bec
- Grand dauphin
- Dauphin d'Electre
- Dugong
- Coelacanthe

### Contexte socio-économique

Le contexte socio-économique est très différent d'une île à l'autre, mais dans toute l'écorégion, la pêche est une activité vitale. A Mayotte en particulier, elle est, après l'agriculture, la deuxième activité du pays. Elle fournit la majorité des protéines animales locales, bien qu'une part de la consommation de produits de la mer soit encore importée. Même si elles sont embryonnaires, les activités touristiques ont un impact sur l'économie de l'île. Le tourisme, et en particulier l'écotourisme, avec des activités telles que l'observation des tortues et des mammifères, est reconnu comme l'un des moyens de développement de l'île, pour lequel le lagon jouera un rôle déterminant.

### Menaces

Dans l'ensemble de l'écorégion, l'envasement lié à la déforestation et aux pratiques agricoles reste la menace principale. Par ailleurs, un important trafic maritime pétrolier, en provenance du golfe persique, entraîne une contamination des eaux par les résidus des opérations de dégazage et de déballastage et fait courir aux écosystèmes un risque de pollution majeure par hydrocarbures.

A Mayotte, les atteintes aux récifs coralliens sont principalement liées à la sédimentation terrigène, à la pollution urbaine, à l'infestation de l'Acanthaster et au blanchissement.

La sédimentation dans le lagon, due à des phénomènes naturels d'érosion des sols (pluies de régime tropical sur fortes pentes) est fortement accentuée par les impacts des activités humaines : déforestation, pratiques agricoles (culture sur brûlis et surpâturage), extension de l'agriculture sur les pentes, réduction du temps de jachère, aménagements, constructions et travaux de voirie sur les bassins versants.

Type d'habitat : *réefs coralliens*

Statut : *fortement menacé*

Le rejet des eaux usées, sans traitement préalable, pollue également les eaux du lagon et entraîne des modifications de l'écosystème.

L'invasion par l'Acanthaster, qui s'est fait de façon épisodique depuis 1977, a souvent provoqué de graves dégâts sur les peuplements coralliens.

Enfin, le blanchissement, autre cause de dégradation des coraux, a été particulièrement sévère à Mayotte en 1998, où près de 90 % des coraux du récif barrière ont été touchés.



## Actions du WWF France

### Bilan

A Mayotte, les activités du WWF ont d'ores et déjà permis :

- d'identifier les sites sensibles et remarquables, de faire des recommandations destinées à leur protection (création de parcs, de réserves...) et de lutter contre les pollutions et les dégradations ;
- d'identifier 6 sites (lacs, vasières, mangroves et récifs coralliens) à proposer au classement Ramsar (convention internationale qui répertorie les zones humides nécessitant une protection particulière) ;
- de présenter les résultats des observatoires sur les tortues marines, les récifs coralliens et les mammifères marins afin d'établir des plans de sauvegarde adaptés.

Aux Comores, le WWF, en collaboration avec UICN, a participé à l'élaboration du plan de gestion du parc marin de Mohéli.

Aujourd'hui, aux côtés du WWF-Madagascar et de la Commission de l'Océan indien, le WWF-France participe au projet de « réseaux des aires marines protégées de l'océan indien occidental ».

### Actions éligibles au Fonds BIOME

A l'échelle de l'écorégion, le WWF pourra intervenir, dans les prochaines années, dans les domaines suivants :

- protection des habitats marins (récifs coralliens, mangroves, herbiers de phanérogames) ;
- création d'un réseau d'aires marines protégées représentatif de ces habitats et géré de façon participative ;
- développement durable de la pêche artisanale ;
- protection des espèces phares menacées comme le dugong ;
- appui au sanctuaire des mammifères marins.



# RÉCIFS CORALLIENS DE MARTINIQUE ET DE GUADELOUPE :

une faune et une flore très particulières



## Biodiversité

En Martinique, les récifs coralliens, localisés sur les côtes est et sud, s'étendent sur environ 70 km, pour une surface de moins de 200 km<sup>2</sup>. En Guadeloupe, les formations coralliennes les plus développées sont situées dans les baies du Grand et du Petit Cul-de-Sac-Marin. Toutes les autres îles de l'archipel de la Guadeloupe sont en partie bordées de récifs frangeants. L'ensemble du bassin Caraïbe constitue une unité sur les plans floristique et faunistique : la faune y est totalement différente de celle de la région indo-pacifique. L'endémisme est important : beaucoup d'animaux n'existent dans aucun autre océan du monde. La diversité biologique est forte. Les données disponibles révèlent, par exemple, la présence de 6 espèces de phanérogames, de 90 espèces d'algues, et 300 espèces de poissons.



## Espèces emblématiques

- Tortue luth
- Tortue imbriquée
- Tortue verte
- Cachalot
- Dauphin commun
- Globicéphale brun
- Lamentin (disparu des côtes antillaises, sa réintroduction est à l'étude)
- Espèces rares ou menacées : deux espèces de corail, les lambis, les langoustes, les oursins

## Contexte socio-économique

Les récifs sont d'une importance majeure pour la pêche et le tourisme. Dans les Antilles françaises, la pêche est traditionnellement artisanale. Environ 15 000 tonnes de poissons sont pêchés chaque année. Quant au tourisme, il est un secteur clé de l'économie avec de nombreuses activités liées à la mer : voile, pêche au gros, plongée. Le chiffre d'affaires direct généré par la plongée en Martinique est estimé à environ 3 millions d'euros.

## Menaces

Dans l'ensemble des Antilles, on constate une lente dégradation des écosystèmes coralliens. Les principales causes de cette dégradation sont l'hypersédimentation terrigène, la prolifération des algues, la pollution d'origine agricole et les rejets des sucreries et distilleries.

La déforestation des îles à des fins agricoles a favorisé l'érosion des sols et les transports solides vers la mer. Par ailleurs, la destruction massive des mangroves, au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, a supprimé les zones naturelles de décantation et de filtrage entre la terre et la mer. Il en résulte une dégradation générale de la limpidité des eaux côtières et une hypersédimentation qui altèrent sensiblement les écosystèmes coralliens. En Martinique, le phénomène est inquiétant : les principales baies s'ensavent progressivement.

Par ailleurs, les engrais, entraînés par les eaux de ruissellement, provoquent un enrichissement artificiel des eaux côtières qui favorisent le développement des algues au

Type d'habitat : *réefs coralliens*

Statut : *fortement menacé*

détriment des coraux. Les pesticides utilisés pour la culture de la banane et de la canne à sucre contribuent également à la pollution des eaux marines.

Enfin, l'industrie de la canne à sucre produit des rejets liquides très acides et fortement chargés en matière organique. Aux Antilles, ces rejets sont effectués directement dans la mer ou dans les rivières. Les organismes marins touchés par cette pollution sont totalement détruits.



## Actions du WWF

### Bilan

En partenariat avec l'IFRECOR (Initiative Française sur les Récifs Coralliens), le Ministère de l'écologie et du développement durable et le Ministère de l'outre-mer, le WWF-France a édité un ouvrage sur les récifs coralliens de l'outre-mer français. Par cette publication, le WWF-France, membre du comité national de l'IFRECOR, contribue à la mise en œuvre de l'action fédérative sur les aires marines protégées.

### Actions éligibles au Fonds BIOME

Le WWF étudiera la faisabilité d'une action de protection des récifs coralliens, en partenariat avec des acteurs locaux et en appui des activités du comité local de l'IFRECOR.

Les principales interventions pourront concerner :

- la création d'aires marines protégées, notamment en Martinique, où il n'en existe pas encore ;
- l'appui à la protection des espèces menacées (lambis, tortues) et à la lutte contre la pollution, en particulier dans la Baie de Fort de France et du Marin, en Martinique, et dans le Grand Cul-de-Sac, en Guadeloupe ;
- la réintroduction du lamentein ;
- la sensibilisation notamment des élus et des représentants socio-professionnels.





# RÉCIFS CORALLIENS DE POLYNÉSIE :

## un mythe planétaire

### Biodiversité

Cette écorégion comprend la Polynésie française et les îles Cook. La Polynésie française compte 118 îles dispersées sur un vaste espace maritime et une grande diversité de formations récifales, notamment des atolls, parmi les plus beaux du Pacifique. Les récifs de Polynésie s'étendent sur une superficie de 12 800 km<sup>2</sup>. Les écosystèmes récifaux de Polynésie abritent, par exemple, 170 espèces de coraux, 800 espèces de poissons, 20 espèces de cétacés sédentaires ou migratrices.

### Espèces emblématiques

- Plusieurs espèces de tortues marines, incluant la tortue verte, la tortue imbriquée, la tortue luth
- Nombreux dauphins dont le dauphin à long bec, le dauphin de Risso, l'orque épaulard, la baleine à bec de Cuvier, le mésoplodon de Blainville, le cachalot nain, la baleine à bosse, le mégaptère
- Corail noir
- Huître perlière, communément appelée la «nacre»

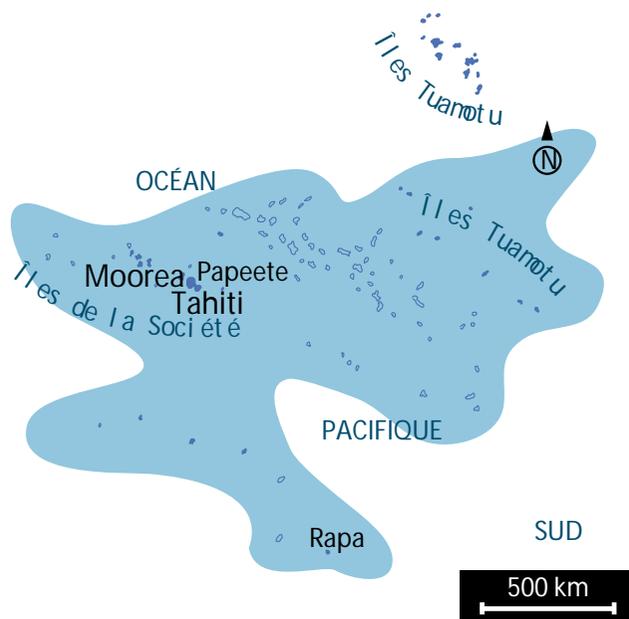
### Contexte socio-économique

Si le tourisme, essentiellement tourné vers la mer (nautisme et plongée), est le premier secteur économique du territoire avec 7 % du PNB, la pêche lagonaire est vitale sur le plan social, économique et culturel. C'est une pêche de subsistance, souvent indispensable à l'approvisionnement des populations isolées, notamment dans les archipels éloignés où elle procure à faible prix des protéines d'excellente qualité. Cette pêche est la seule source de revenu pour une partie de la population, notamment aux Tuamotu, et, pour de nombreux habitants, une source de revenus complémentaire.

Depuis 1983, la production de l'huître perlière, qui fournit la perle noire et la nacre, a connu un développement considérable. Cette activité a permis, non seulement le maintien, mais également le retour des populations aux Tuamotu-Gambier.

### Menaces

Depuis une vingtaine d'années, la dégradation des récifs est manifeste dans quelques secteurs d'îles de l'archipel de la Société (Tahiti, Moorea, Iles Sous-le-vent), comme l'attestent la mortalité des coraux et le développement des peuplements d'algues. Cette dégradation est due à de nombreux facteurs dont les principaux sont les extractions de matériaux coralliens, aujourd'hui interdites, la pollution domestique, la sédimentation terrigène, le blanchissement, les infestations d'Acanthaster.



Type d'habitat : *réefs coralliens*

Statut : *ponctuellement menacé*

Les extractions de matériaux coralliens pour la construction sont aujourd'hui limitées mais ont cependant causés des dégâts durables.

La pollution des eaux marines autour de Papeete et des zones d'habitat dense est essentiellement due aux rejets domestiques qui entraînent la prolifération de macro-algues et la modification des communautés récifales.

L'hypersédimentation résultant des phénomènes d'érosion, en particulier à Tahiti, constitue l'une des nuisances les plus importantes pour le lagon. Ses causes majeures sont les terrassements réalisés en montagne pour l'urbanisation des pentes, les pratiques agricoles, la construction de routes et d'aménagements hydrauliques qui nécessitent le remaniement de quantités considérables de terres. Non stabilisées, ces terres se trouvent entraînées vers le lagon par les eaux de pluie.

Par ailleurs, plusieurs phénomènes de blanchissement ont été constatés au cours des 20 dernières années. En 2002, par exemple, plusieurs lagons de la Société ont été atteints (Bora Bora).

Enfin, la prolifération d'Acanthaster à partir des années 1980 a profondément modifié les communautés coralliennes et provoqué une forte mortalité des coraux, jusqu'à 90 % des récifs frangeants. Un nouvel épisode a touché la Polynésie en 2006-2007.

## Actions du WWF

### Bilan

Dans le cadre de l'Initiative pour la Protection des Récifs Coralliens du Pacifique Sud (CRISP) et, en collaboration avec le gouvernement polynésien et l'Agence Nationale des Aires Marines Protégées, le WWF a initié une analyse écorégionale dont l'objet est d'identifier un réseau de sites d'importance majeure pour la biodiversité et le bien-être des populations.

### Actions éligibles au Fonds BIOME

Avec les partenaires polynésiens, le WWF procédera à l'élaboration d'une stratégie d'actions à l'échelle de l'écorégion. Ces actions s'inscriront dans le cadre du plan local en faveur des récifs coralliens conçu par l'IFRECOR (Initiative Française pour les Récifs Coralliens).

Le WWF poursuivra l'analyse destinée à identifier des sites de protection prioritaires.

A terme, il pourrait mener d'autres actions telles que :

- le renforcement des aires marines protégées existantes et la création d'un réseau d'aires marines représentatives de la diversité morphologique et biologique des récifs coralliens ;
- le renforcement des connaissances concernant les archipels éloignés ;
- l'appui à la gestion des pêches ;
- la protection des tortues et autres espèces menacées ou rares ;
- la sensibilisation des populations.



Le WWF est l'une des organisations indépendantes de protection de la nature les plus importantes et les plus expérimentées au monde. Elle compte aujourd'hui près de 5 millions d'adhérents et un réseau mondial actif dans plus de 90 pays.

Le WWF a pour objectif de stopper la dégradation de l'environnement dans le monde et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature :

- en préservant la diversité biologique du globe
- en garantissant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables
- en encourageant des mesures destinées à réduire la pollution et la surconsommation.

Créé en 1973, le WWF-France concentre son action sur les forêts, les écosystèmes d'eau douce, les océans et les espèces animales.

Le WWF-France est reconnu comme organisation de référence pour la protection de la biodiversité en outre-mer français et participe, à ce titre, aux travaux du Grenelle de l'Environnement.

Conception et rédaction : Romain Renoux et Pascale Robinet.

**Bureau Guyane du WWF-France**  
lotissement Katoury n°5, route Montabo  
BP 617 - 97 300 Cayenne  
Tel : 05 94 31 38 28  
Fax : 05 94 35 18 84  
ycervigon@wwf.fr

**Bureau Nouvelle-Calédonie du WWF-France**  
parc forestier Michel Corbasson, route du mont Té  
BP 692 - Montravel - 98 845 Nouméa cedex  
Tel : 00 687 27 50 25  
Fax : 00 687 27 70 25  
secretariat@wwf.nc

**WWF-France**  
1, carrefour de Longchamp  
75016 Paris  
Tel : 01 55 25 84 84  
Fax : 01 55 25 84 74



www.  
**wwf**.fr